

Préparer la transmission du patrimoine : les outils patrimoniaux (pour non-juristes)

Identifier les outils de transmission de patrimoine

Code
701385

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1158 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Toute personne, n'ayant aucune formation juridique préalable, et souhaitant appréhender la transmission de patrimoine

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les bases du droit des successions
- Préparer la transmission du patrimoine : présentation de différents outils patrimoniaux
- Intégrer les opportunités et intérêts des différents outils patrimoniaux

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Acquérir les bases du droit des successions

Définir les notions suivantes

- La succession, la dévolution légale, volontaire
- Le de cujus
- L'héritier ab intestat
- L'ayant cause universel, à titre universel, à titre particulier
- La réserve héréditaire
- La quotité disponible ordinaire et la quotité disponible spéciale entre époux
- Quiz : les notions liées à l'ouverture d'une succession

Déterminer les différents outils patrimoniaux pour préparer la transmission du patrimoine

Envisager la dévolution par l'effet de la volonté individuelle : les libéralités

- La définition de la donation entre vifs
- La donation notariée : conditions de fond et de forme de cette donation et conséquences du non-respect des conditions
- Les donations non notariées : classification existante : don manuel, donation déguisée, donation indirecte

- Suivi des présences et remise
- d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Décrire les effets et la révocation de la donation

- Le testament
- Les règles communes à tous les testaments
- Les différents types de testament (testaments olographe, mystique, authentique, international)
- La conversion par réduction
- La révocation du testament
- Mise en situation : déterminer si les libéralités sont valables ou non (+ envisager l'hypothèse d'une conversion par réduction)

Traiter des limites au pouvoir de la volonté individuelle : l'ordre public successoral

- La prohibition des pactes sur succession future : principes et exceptions
- La réserve héréditaire : définition, la quotité disponible ordinaire et la quotité disponible spéciale entre époux
- Quiz : l'ordre public successoral

Intégrer les opportunités et intérêts des différents outils patrimoniaux

Déterminer les principales clauses contractuelles permettant de préparer la transmission du patrimoine

- La clause de tontine, la clause de retour conventionnel, la clause graduelle
- Les définitions et avantages
- Mise en situation avec la présence d'une clause de retour conventionnel et un droit de retour légal

Analyser l'existence d'outils de transmission de patrimoine immobilier

- Société civile immobilière : intérêts, constitution, fonctionnement et transmission des parts
- Le démembrement de propriété : caractéristiques, classification et intérêts
- La vente contre rente viagère : définition et avantages
- Etude de cas : analyser et commenter le processus d'une donation avec réserve d'usufruit

Envisager l'existence d'outils de placement d'épargne

- L'assurance-vie
 - ▶ Présentation de l'assurance-vie
 - ▶ Souscription du contrat
 - ▶ Phase de placement
 - ▶ Désignation et acceptation du bénéficiaire en cas de décès de l'assuré
 - ▶ Transmissions de l'épargne au décès de l'assuré
 - ▶ Intérêts

- Le plan d'épargne retraite
 - Définition et avantages
 - Contrat de capitalisation
 - Définition et avantages
- Partage d'expériences : échanger sur les opportunités et intérêts du plan d'épargne retraite

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 15 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

A DISTANCE

- 15 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

